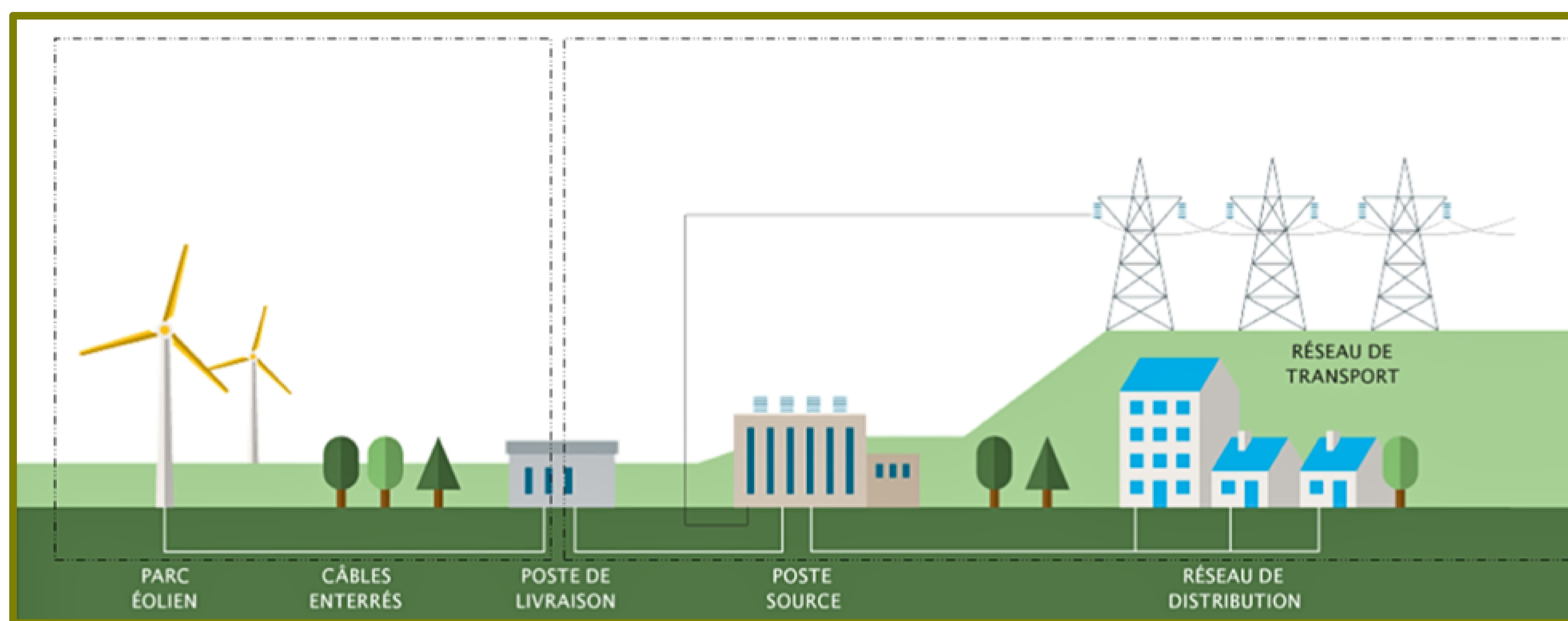


Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Vos questions sur l'éolien

COMMENT UNE ÉOLIENNE PRODUIT-ELLE DE L'ÉLECTRICITÉ ?

La machine se compose de 3 pales portées par un rotor et installées au sommet d'un mât vertical. Cet ensemble est fixé sur une nacelle qui abrite un générateur électrique. **Le vent fait tourner les pales entre 10 et 25 tours par minute.** Le générateur transforme l'énergie mécanique ainsi créée en énergie électrique. **L'énergie électrique produite intègre le réseau public à partir d'un poste de livraison avant d'être redistribuée** en temps réel là où la demande est la plus importante.



Le saviez-vous ?



Selon le principe du système solidaire, un équilibre est assuré par RTE et Enedis pour permettre à chacun de pouvoir bénéficier d'électricité à tout moment, même si aucune source d'électricité n'existe à proximité.

Les éoliennes et la biodiversité locale

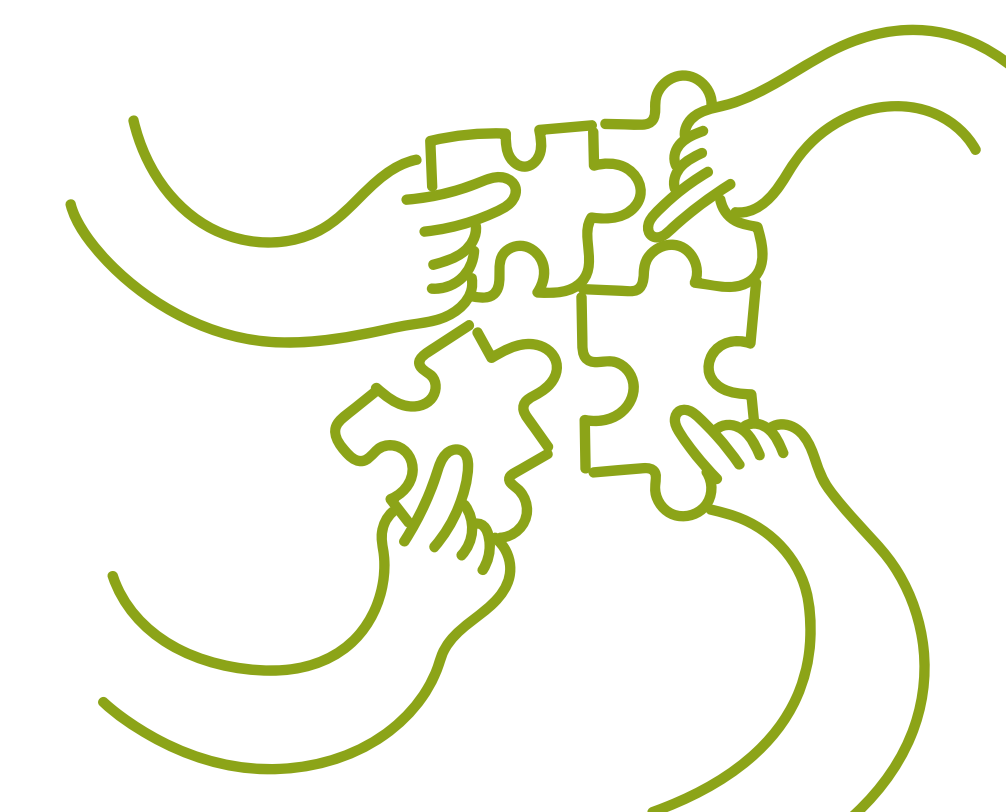
Étant donné le classement ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) d'un parc éolien, avant de planifier son installation, des études et recherches approfondies sont menées pour évaluer son impact sur la vie sauvage. Les scientifiques et bureaux d'études spécialisés analysent les habitudes de l'ensemble de la faune et de la flore locale, et notamment les **oiseaux et chauves-souris**, en prenant en compte leurs routes migratoires et les zones où ils se reproduisent. Cette analyse est cruciale pour déterminer l'emplacement optimal des éoliennes, en veillant à les **éloigner des zones sensibles pour la faune**.



De plus, des technologies sont mises en place pour **limiter les perturbations** sur les chauves-souris ou autres espèces locales pendant leurs périodes d'activité, assurant ainsi une cohabitation plus pacifique entre les éoliennes et les espèces locales.

Les éoliennes et le paysage

Bien que l'appréciation esthétique d'un projet éolien reste subjective, des efforts sont mis en place pour prendre en compte les **particularités du territoire** et intégrer harmonieusement ces structures dans le paysage.



Les développeurs des parcs doivent se plier aux **règles urbanistiques** et travaillent en collaboration avec les organismes chargés de la protection du patrimoine, de la nature ou de l'architecture.

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site Internet du projet

www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh

